



Life@Ease

Nous vous
protégeons
vous et vos proches,
nous veillons à
votre pension et
nous réduisons
vos impôts !

HR INSURANCE

securex
human capital matters



Déterminer vous-même votre carrière professionnelle, être votre propre patron, satisfaire vos clients, développer et faire prospérer votre entreprise, réussir... Autant de défis qui ne manquent certainement pas de vous inspirer en tant qu'indépendant. Nous veillons à ce que, chaque jour, vous ayez envie de donner le meilleur de vous-même.

Outre les divers aspects agréables de votre entreprise, il vous faut malheureusement régler vous-même l'aspect administratif. Pas de problème : Securex peut vous aider. Nous vous accompagnons dans toutes les démarches légales obligatoires pour le lancement de votre entreprise et le suivi de votre administration des salaires. Mais notre engagement ne s'arrête pas là. Nous veillons à apporter un complément à votre couverture sociale.

Nous sommes fiers de vous présenter Life@Ease. Grâce à cette solution novatrice, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles pendant et après votre carrière, tout en profitant des meilleurs avantages fiscaux. En effet, chez Securex, nous tenons toujours à vous offrir la solution idéale.

Life@Ease :
la solution sur mesure

Tranquillité d'esprit
pendant votre carrière

+

Tranquillité d'esprit
après votre carrière

+

Tranquillité d'esprit
sur le plan fiscal

Life@Ease vous protège, ainsi que vos proches, veille à votre pension et réduit vos impôts !

TRANQUILLITÉ D'ESPRIT TOUT AU LONG DE VOTRE CARRIÈRE

PROTECTION EN CAS D'INCAPACITÉ DE TRAVAIL

En tant qu'indépendant, vous êtes moins protégé en cas d'incapacité de travail à la suite d'une maladie ou d'un accident qu'un travailleur salarié ou un fonctionnaire. Mais savez-vous concrètement quelle somme vous allez recevoir ?

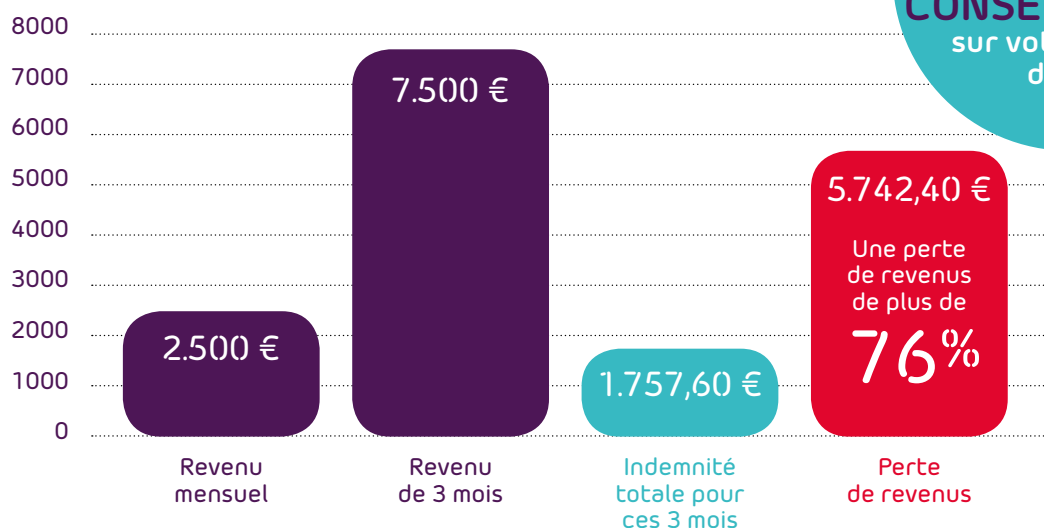
Indemnités d'incapacité de travail pour indépendant

	Premier mois	Du deuxième au douzième mois	À partir de la deuxième année sans cessation de la société	À partir de la deuxième année avec cessation de la société
Indemnité ménage	Vous ne recevez pas d'indemnité	1.431,82 €/mois		
Indemnité isolé	Vous ne recevez pas d'indemnité	1.092,26 €/mois		1.145,82 €/mois
Indemnité cohabitant	Vous ne recevez pas d'indemnité	878,80 €/mois		982,54 €/mois

Montants au 1/01/2016.

Supposez : vous êtes cohabitant et vous touchez un revenu de 2.500 euros. Lors d'une randonnée à vélo avec des amis, vous vous cassez la jambe et vous ne pouvez plus travailler pendant 3 mois. Vous recevez durant ces trois mois au total une indemnité de 1.757,60 euros (le premier mois pas d'indemnité, 878,80 euros pour les deuxième et troisième mois). Cela représente pour vous une perte de revenus **de plus de 76 % !**

Impact incapacité de travail



Une incapacité de travail de quelques mois a **D'ÉNORMES CONSÉQUENCES** sur votre niveau de vie

Pas de problème : chez Securex, nous vous assurons une couverture supplémentaire. Life@Ease vous offre différentes options qui vous protègent en cas d'incapacité de travail.

Revenu de remplacement

Grâce à la garantie « Revenu de remplacement », vous continuez à bénéficier d'un revenu, de telle sorte que vous pouvez continuer à payer votre crédit, votre loyer, le chauffage et d'autres frais mensuels sans devoir recourir à votre épargne.

Exonération de prime

Grâce à la garantie « Exonération de prime », Securex poursuit les versements pour votre pension complémentaire pendant votre période d'incapacité de travail.

Revenu de transition

Grâce à la garantie « Revenu de transition », votre société reçoit, pendant une période préalablement déterminée, un montant qui permet de couvrir les frais fixes de votre société.

Grâce à Life@Ease, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles pendant votre incapacité de travail. Nous vous assurons un revenu et nous continuons à épargner pour votre pension.

COUVERTURE EN CAS DE DÉCÈS

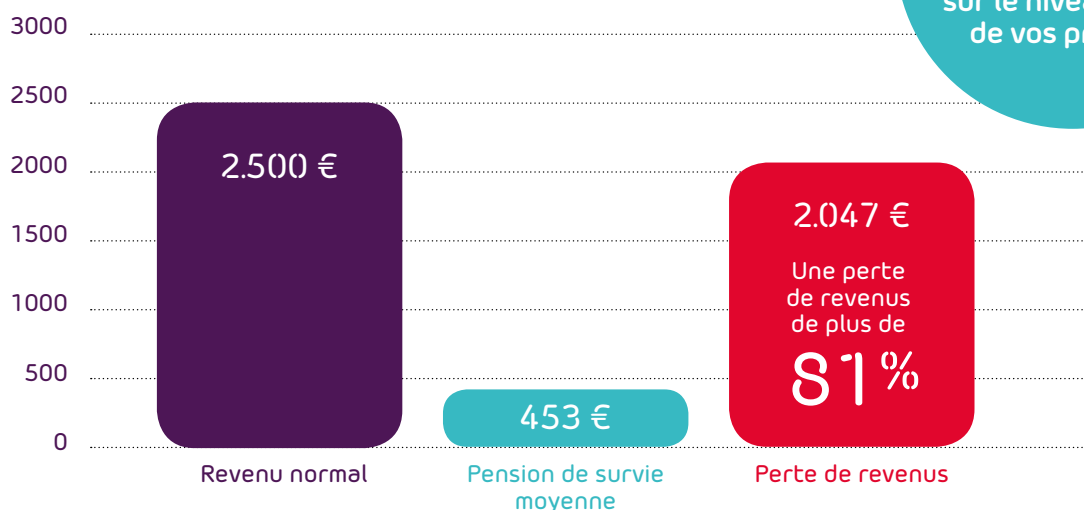
Outre les conséquences émotionnelles, un décès a malheureusement également des conséquences financières considérables.

Supposez : vous tombez de votre échelle alors que vous réparez votre gouttière et vous décédez. Votre fille aînée était justement sur le point d'entamer des études supérieures et d'aller en kot.

Supposez que vous étiez cohabitant et que vous touchiez un revenu de 2.500 euros. La pension de survie moyenne s'élevait à 453 euros début 2015. Cela représente pour votre famille une perte de revenus de plus de 2.000 euros par mois. Les rêves et projets d'avenir de vos proches tombent brutalement à l'eau.

Impact décès

Un décès a des
**CONSEQUENCES
CONSIDÉRABLES**
sur le niveau de vie
de vos proches



Vous souhaitez évidemment que votre partenaire, vos enfants ou petits-enfants ne manquent de rien. **Pas de problème** : chez Securex, nous veillons également à une couverture supplémentaire pour vos proches. Via Life@Ease, vous pouvez choisir une ou plusieurs garanties pour protéger vos proches en cas de décès.

Montant déterminé

Après votre décès, vos proches reçoivent le montant que vous avez épargné de votre vivant, avec au minimum un capital fixe préalablement déterminé.

Capital complémentaire

Après votre décès, vos proches reçoivent un montant supplémentaire préalablement déterminé, en plus du montant que vous avez déjà épargné.

Capital après accident

Vos proches reçoivent un montant préalablement déterminé si vous décédez à la suite d'un accident.

Après votre décès, vos proches peuvent aussi dormir sur leurs deux oreilles grâce à Life@Ease. Nous veillons au versement d'un capital supplémentaire pour assurer leur avenir sur le plan financier.



TRANQUILLITÉ D'ESPRIT APRÈS VOTRE CARRIÈRE

UNE PENSION COMPLÉMENTAIRE

En tant qu'indépendant, vous touchez une pension légale limitée.

Pension maximale et minimale en cas de carrière complète

	Maximum	Minimum
Pension ménage	1.592,99 €	1.431,80 €
Pension isolé	1.274,39 €	1.092,36 €

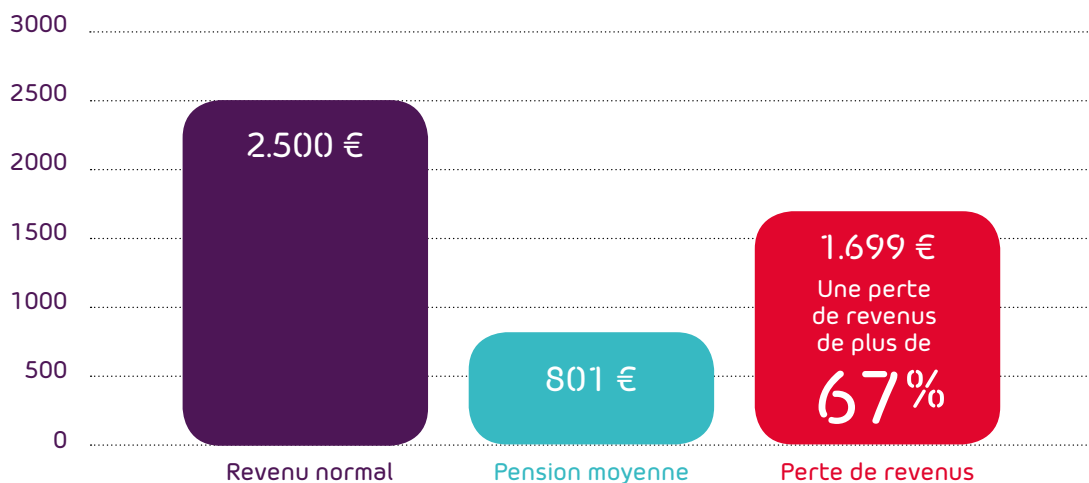
Montants au 01/01/2016

Ces montants sont insuffisants pour maintenir votre niveau de vie actuel lors de votre pension. En outre, ces montants ne sont applicables qu'aux indépendants qui ont une carrière complète de 45 ans. En pratique, une carrière moyenne est plus courte et la pension légale est alors calculée au prorata. Conséquence : début 2015, la pension moyenne des indépendants ne s'élevait qu'à 801 euros par mois.

Supposez : Après une longue carrière, vous prenez votre pension et vous souhaitez enfin entreprendre des activités pour lesquelles vous n'avez jamais eu le temps. Votre dernier revenu s'élevait à 2.500 euros. Après votre pension, vous recevez la pension moyenne d'un indépendant : 801 euros par mois. Il est difficile de réaliser vos rêves, car votre pension légale est très vraisemblablement insuffisante pour maintenir votre niveau de vie actuel durant votre retraite.



Impact pension



Après votre prise de pension en tant qu'indépendant, votre revenu baisse considérablement. Une épargne supplémentaire pour maintenir votre niveau de vie n'est donc pas un luxe superflu. Les pouvoirs publics vous encouragent à prendre les rênes en main. Par le biais de divers piliers de pension et d'avantages fiscaux, vous pouvez vous constituer une pension complémentaire.

Problème : ces piliers de pension sont complexes. Exploiter toutes les possibilités de manière optimale est un travail de spécialistes. Vous pouvez également compter sur Securex à cette fin. Life@Ease vous permet de vous constituer une pension complémentaire de la manière la plus intelligente. Vous déterminez combien vous et votre société pouvez mettre de côté, et Life@Ease élabore la solution optimale.

Grâce à Life@Ease, votre carrière terminée, vous pouvez également dormir sur vos deux oreilles. Nous veillons à vous constituer un capital pension complémentaire. Vous pourrez ainsi maintenir votre niveau de vie après votre carrière.

TRANQUILLITÉ D'ESPRIT SUR LE PLAN FISCAL

TOUJOURS LA SOLUTION FISCALE LA PLUS OPTIMALE

Supposez : vous disposez, en privé, de 100 euros et, via votre société, de 300 euros par mois pour vous protéger, ainsi que vos proches contre une incapacité de travail et un décès, et pour épargner pour votre pension complémentaire. Savez-vous comment vous pouvez répartir ces montants de manière optimale afin de bénéficier d'un avantage fiscal maximal ?

L'avantage
fiscal total peut
atteindre plus de
60%
de votre prime



Life@Ease tient toujours compte des règles fiscales en vigueur. Nous répartissons votre prime pour que vous bénéficiiez au maximum de tous les avantages fiscaux possibles, tant pour la constitution de votre couverture sociale que pour son versement. Vous en ressentirez chaque année l'effet non négligeable au niveau de vos impôts de personne physique et de société.

Vous êtes également affilié à notre Caisse d'assurances sociales Securex Integrity et/ou au Secrétariat Social de Securex ? Dans ce cas, nous disposons en permanence des informations les plus récentes vous concernant et nous calculons chaque année, automatiquement si vous le souhaitez, la prime et sa répartition optimale sur le plan fiscal !

Life@Ease veille également à votre tranquillité d'esprit sur le plan fiscal. Vous êtes certain de bénéficier de la solution fiscale optimale.

AUTRES ATOUS DE LIFE@EASE

Développement à votre rythme

Life@Ease se développe à votre rythme. Vous démarrez comme indépendant et vous disposez d'un budget limité ? Grâce à Life@Ease, vous épargnez dès le premier jour de manière optimale sur le plan fiscal. Votre entreprise grandit et vous disposez de moyens supplémentaires ? Nous étendons la solution dont vous disposez et nous augmentons votre tranquillité d'esprit, toujours de la manière la plus optimale sur le plan fiscal.

Aperçu

Vous disposez à tout moment d'un aperçu global de votre épargne et de vos garanties.

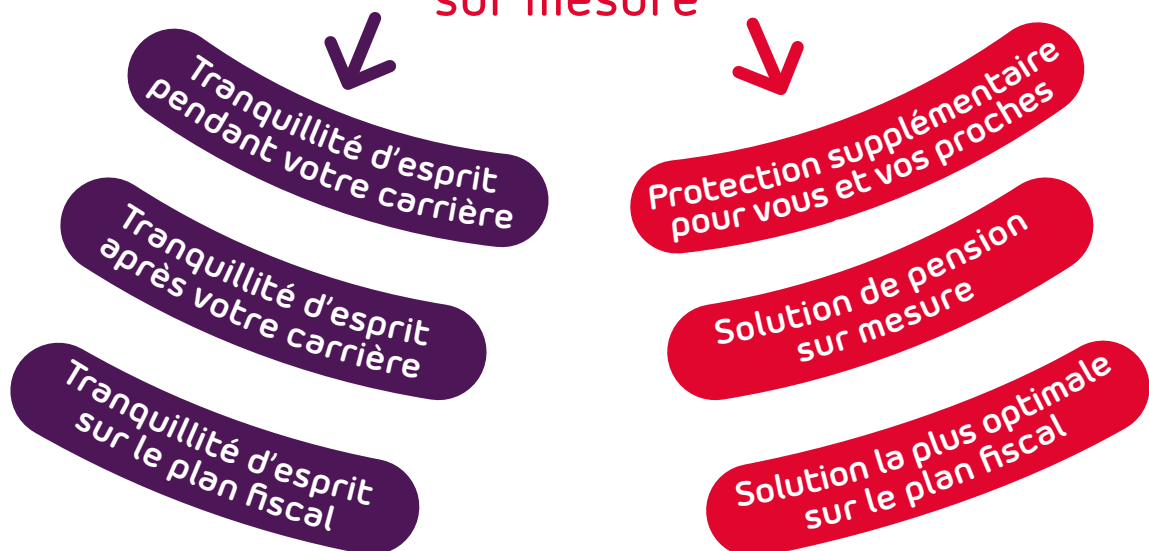
Pas de doubles couvertures

Vous évitez d'être assuré deux fois pour le même risque et vous ne payez donc pas de primes superflues. Chez Life@Ease, tout est regroupé en une solution claire et globale.

Avec Life@Ease, vous comblez les lacunes dans votre couverture sociale et vous pouvez dormir sur vos deux oreilles. Non seulement pendant et après votre carrière, mais aussi lorsque vous remplissez votre déclaration d'impôts !



Life@Ease:
la solution
sur mesure



Life@Ease est la solution idéale pour tout indépendant. Elle comble les lacunes du statut social des indépendants et veille à une optimisation fiscale.



Vous souhaitez compléter
votre couverture sociale ?
Envie de savoir ce que peut
vous apporter Life@Ease
concrètement ?

Contactez-nous, sans engagement.
Téléphonez au **070 233 700**
ou envoyez un e-mail à **vie@securex.be**

Découvrez toutes nos assurances sur www.securex.be/assurances

Cette brochure est purement informative et sans engagement. Vous trouverez de plus amples informations sur www.securex.be. Le régime fiscal dans le cadre de Life@Ease est appliqué en vertu de la législation actuellement en vigueur et peut être soumis à des changements ultérieurs. Les plaintes éventuelles peuvent être adressées à Securex Vie, Service de Médiation, Brouwerijstraat, 1, 9031 Drogen, claims.insurance@securex.be et, en deuxième instance, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, info@ombudsman.as.

Securex Vie

Siège social : avenue de Tervueren 43, 1040 Bruxelles - RPM Bruxelles - N° d'entreprise 0422.900.402 - Agréée par A.R. du 5.1.1982 (M.B. 23.1.1982) sous le n° 944 pour l'exercice des opérations d'assurances suivantes : branches 21, 22 et 23.